



Resiliation contrat chez alice

Par **emiliep85**, le **20/05/2009** à **18:14**

Bonjour,

je me suis resiliée de l'opérateur alicé début février (envoi de lettre avec accusé de réception). Depuis j'étais dans l'attente de la confirmation de résiliation et des étapes à suivre pour renvoyer le modem. Ce mois-ci si l'opérateur m'a prélevée 99 € pour frais de non retour du modem. J'ai donc appelé le service client pour dire que je n'avais pas reçu de courrier de leur part confirmant la résiliation et le retour du modem; ils m'ont dit que j'aurais dû les appeler et qu'ils ne remboursent pas. Que dois-je faire, la somme est énorme pour moi, y a-t-il des recours possibles?

merci d'avance pour votre réponse
veuillez agréer mes sincères salutations
emilie pascal